



## Demande pension alimentaire

Par **celine**, le **01/04/2009** à **15:04**

Bonjour, rnJ'ai l'avocat de l'ex compagne de mon ami qui demande mon bulletin de salaire. Mon ami a demandé a revoir la pension alimentaire car nous avons eu un enfant donc il demande a ce que son salaire soit divisé pour 3 enfants (2 enfants avec son ex compagne et 1 enfant avec moi). Ais je le droit de refuser à donner mon bulletin de salaire ? rnvous en remerciant par avance.

Par **celine**, le **01/04/2009** à **16:39**

Rebonjour, tout d'abord merci pour votre réponse. Pourquoi cela peut il se retourner contre moi ?

Par **expert**, le **01/04/2009** à **17:01**

du fait que le bulletin ne soit pas fourni

Par **celine**, le **01/04/2009** à **17:27**

mais je ne comprends pas vous me disiez dans le 1er mail que je pouvais refuser? quel est mon droit ? de quel droit elle peut avoir un droit de regard sur mon salaire ?

Par **celine**, le **02/04/2009** à **15:49**

Bonjour Laure,  
J'ai lu vos réponses aux messages des personnes demandant de l'aide et je trouve que vous avez de bonnes réponses. pouvez vous essayer de répondre à ma question. merci de votre aide. bonne journée.

Par **Marion2**, le **02/04/2009** à **18:14**

Bonjour Céline,  
J'ai déjà vu le cas, c'est pour évaluer vos revenus et faire une proposition au JAF d'un nouveau montant de la pension alimentaire. Ce que vous pouvez faire, c'est lui répondre que vous n'êtes pas mariés et que si le Juge aux Affaires Familiales en fait la demande, votre ami lui transmettra directement (c'est ce que font beaucoup de personnes dans le même cas que vous). Il est à noter que l'ex-compagne de votre ami a fait appel à un avocat alors que ce n'était absolument pas nécessaire. Une simple demande au JAF suffisait et dans ce cas, si le JAF demandait le montant de vos revenus, c'est à lui que votre ami aurait fourni les justificatifs.  
J'avoue que c'est assez déplaisant... Je vous souhaite bon courage.  
Bien cordialement.

Par **celine**, le **03/04/2009** à **11:03**

Bonjour Laure,  
C'est bien ce que je pensais vous avez des réponses claires et je vous en remercie. la personne d'avant qui m'a répondu m'a complètement embrouillée! encore merci et bonne journée. (heureusement qu'il y a des personnes comme vous)  
Bien sincèrement.  
Céline.